

**COMMUNE DE VERNIER**

## PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

**Offrons un écrin vert au Nénuphar**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Situé dans l'ancien centre de quartier des Libellules, le Café Nénuphar a ouvert ses portes au public le premier octobre. Le café Nénuphar, au-delà de proposer des produits locaux de qualité, de servir des plats délicieux et d'offrir un lieu de rencontre convivial pour les habitants, a été pensé comme un lieu de formation pour les jeunes. Le Conseil municipal ne peut que se réjouir de cette initiative utile à tous points de vue et de la reconversion bien pensée de l'ancien bâtiment du centre de quartier.

Reste cependant à reconverter également les extérieurs du bâtiment. Ceux-ci sont restés « en l'état ». Un ancien parc grillagé rouillé entourant un vieux bac à sable, dont on a oublié la vocation, occupe l'espace qui pourrait être consacré à une terrasse extérieure. Quant à la végétation, elle est loin d'offrir l'écrin prometteur du nom du restaurant. Sans aller jusqu'à suggérer qu'une motion demandant d'offrir un étang aux Libellules puisse trouver sa concrétisation grâce à une mare pour le Nénuphar,... offrons au nouveau restaurant une végétalisation des espaces extérieurs digne de son nom, rendons le lieu attirant par un aménagement adéquat de ses espaces extérieurs. La fréquentation du restaurant en bénéficiera certainement et l'espace rue du quartier s'en trouvera embelli.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

**invite le Conseil administratif**

à inclure dans les travaux d'aménagements des espaces verts, l'espace extérieur du restaurant le Nénuphar.

Pour l'UDC :  
Christina Meissner

Pour le PLR :  
Monique Mattenberger et Gilles-Olivier Bron

Vernier, le 27 octobre 2014